



DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
FD/CLC
Mail : stm@ploemeur.net

| REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE TEMPORAIRE 2024 DST 197

OBJET : Annulation de l'arrêté 2024DST190 TPC OUEST - renouvellement d'une conduite d'eau usée
Rue de Rohr Mez

LE MAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2213-1 et suivants ;

Vu le Code de la voirie routière ;

Vu le Code de la Route et notamment ses articles L.325-1 et suivants et R. 325-1 et suivants relatifs à l'immobilisation, la mise en fourrière, le retrait de la circulation et la destruction des véhicules dont la circulation ou le stationnement font l'objet d'une infraction ;

Vu le Code de la Route et notamment son article R. 417-10 II 10 relatif au stationnement à la circulation sur une voie spécialement désignée ;

Vu l'article R. 610-5 du Code pénal ;

Vu le mail du 18 septembre 2024 de Monsieur Grataloup François, représentant l'entreprise TPC Ouest – 9 rue Bourseul – 56892 Saint-Avé, informant du décalage de l'intervention à une date ultérieure ;

Considérant qu'il n'y a plus lieu de réglementer la circulation rue de Rohr Mez tant que les travaux n'ont pas commencé.

Contact Mairie

1 rue des Écoles CS 10067
56274 PLOEMEUR Cedex

Darempred Ti-Kêr

1 straed ar Skolioù CS 10067
56274 PLANVOUR Cedex |



ARRETE

Article 1 : L'arrêté 2024 DST 190, interdisant la circulation rue de Rohr Mez sauf pour les riverains du lundi 16 septembre au lundi 30 septembre 2024 est annulé.

Article 2 : Madame la Directrice générale des services, Madame la Commissaire centrale de police de Lorient, Madame la responsable du service de la Police municipale sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A PLOEMEUR, le **23 SEP. 2024**


Claude ORVOINE
Adjoint au maire
aux espaces publics et
aux mobilités



Contact Mairie

1 rue des Écoles CS 10067
56274 PLOEMEUR Cedex

Darempred Ti-Kêr

1 straed ar Skolioù CS 10067
56274 PLANVOUR Cedex |